

AVIS PUBLIC

ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION

PRENEZ AVIS qu'à la suite de l'avis paru le 16 avril 2024, la demande de démolition pour l'immeuble portant les numéros 1978-1980, rue De Villiers, qui devait être présentée à la séance du comité d'étude des demandes de permis de démolition du 2 mai 2024 est reportée.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 23 mai 2024, à 18 h 30, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, afin de statuer, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement (RCA07 22014), sur une demande ayant trait à la démolition des immeubles suivants :

- **1978-1980, rue De Villiers**
- **6705, boulevard Monk**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, de la manière suivante :

- par la poste ou en personne au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H4C 2K4, à l'attention du secrétaire d'arrondissement;
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@montreal.ca.

Fait à Montréal, le 1^{er} mai 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire